

Philosophie

Epreuve commune : oral

**Jean-Pascal Anfray, Dimitri El-Murr, Frédéric Fruteau de Laclos,
Catherine Larrère, Max Marcuzzi, Gabrielle Radica**

Coefficient de l'épreuve : 2.

Durée de préparation : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes au plus d'exposé et 10 minutes de questions.

Types de sujets proposés : Question, une ou plusieurs notions.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un ticket comportant deux sujets au choix que le candidat lit à voix haute devant le jury. Le candidat indique son choix au début de sa prestation orale, après l'heure de préparation.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de langue française ; tout dictionnaire des noms propres est exclu.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Il s'agissait cette année de la deuxième session d'oral consécutive aux modifications apportées au programme des épreuves communes de philosophie. La lecture des résultats révèle que les candidats se répartissent en deux groupes de taille inégale, le premier et le plus important tournant autour de 7 – les notes les plus fréquemment données s'échelonnant de 4 à 8 –, tandis que le second – comptant une trentaine de candidats – regroupe les notes supérieures à 13. Comme par le passé, l'épreuve orale contribue ainsi à creuser l'écart entre deux catégories de candidats, ceux qui, grâce à une préparation assidue, se sont effectivement exercés à l'épreuve, et les autres. Parmi ces derniers, certains paraissent avoir été déconcertés et avoir manqué de ressources face à des sujets très classiques tels que « La sensation », « La contradiction » ou encore « Peut-on décider de croire? ». D'autres candidats parmi les plus faibles sont ceux qui ne maîtrisent pas la contrainte du temps limité lors de la préparation ou bien ceux qui ne savent comment exposer leur pensée à l'oral et ne parviennent pas à tenir dix minutes. Tout cela s'explique sans doute par une absence de pratique de l'oral, une forme d'impréparation aux contraintes spécifiques de celui-ci.

Avant d'aborder les difficultés liées à chacune des étapes de l'épreuve, depuis sa préparation jusqu'à l'entretien, il convient de préciser la nature des sujets qui ont été proposés par le jury. Si, comme l'année dernière, ont été évités les intitulés qui portaient exclusivement, ou du moins de manière trop centrale, sur un seul des domaines au programme de l'écrit (la science, l'art et la technique), le jury n'a en revanche pas hésité à donner des sujets transversaux qui pouvaient recouper l'un de ces domaines tout en se référant à d'autres (exemples: « L'autorité », « Prévoir » ou « L'artificiel »). Il était donc exclu que certains énoncés pussent être interprétés comme une invitation à recommencer la copie d'écrit. Le plus souvent, les candidats ont « joué le jeu » et répondu aux attentes du jury, en se référant à plusieurs domaines, sans se priver de puiser des concepts dans ceux du programme. Il convient toutefois de préciser que si de telles références sont pertinentes et enrichissent souvent le propos, elles risquent parfois de nuire à l'approfondissement de la réflexion, si elles se transforment en ornières, c'est-à-dire en prétextes pour la récitation d'un cours. Ainsi, confronté à « L'abstraction », un candidat a certes développé de façon très correcte son

propos à partir d'exemples et de réflexions issus du champ de l'esthétique et de la philosophie de l'art. Cependant l'exposé aurait été largement enrichi s'il avait aperçu les enjeux ontologiques et épistémologiques que recouvre cette notion.

Venons-en aux différentes étapes qui doivent mener vers un exposé satisfaisant. Le choix du sujet et sa compréhension initiale constituent une première difficulté qui conditionne très largement la réussite de l'oral. Le candidat doit éviter deux écueils à cet égard. Le premier consiste à tenir pour si peu évident le caractère proprement philosophique du sujet que l'on pourrait s'abstenir d'un authentique travail conceptuel ou d'une élaboration problématisée. Ainsi, « La rencontre » a donné lieu à l'exposition d'une rhapsodie de cas de rencontres : amoureuses, amicales, spirituelles, etc., alors qu'il s'agit toujours de faire émerger un questionnement philosophique à partir du sujet proposé. Dans un registre semblable, il a été répondu à la question « La culture est-elle une question politique ? » comme s'il s'agissait d'un oral de culture générale, où l'on réfléchirait à la pertinence d'une intervention étatique dans le domaine culturel. Si ce point n'était pas hors sujet, on attendait également d'un candidat philosophe qu'il interroge la notion même de culture, l'envisage dans sa dimension centrale pour toute organisation humaine, et parvienne ainsi à questionner ses rapports avec la politique.

Cependant le défaut opposé se retrouve beaucoup plus fréquemment, qui consiste à s'enfermer dans une réflexion pure, coupée de tout rapport à une réalité extérieure au discours philosophique et à sa tradition. Le candidat qui a traité le sujet « L'individu » manifestait une culture philosophique très correcte – il évoquait entre autres Leibniz avec l'identité des indiscernables et l'individuation par la notion complète – mais une approche purement interne l'a empêché d'envisager la notion d'individu dans ses conditions les plus concrètes, notamment extra-humaines. Si un chat est un individu à la différence d'un amas rocheux, qu'en est-il de cas intermédiaires, dans le règne végétal en particulier, ou au niveau microscopique ? L'ancrage du propos dans ce genre de considérations n'est jamais indigne de la philosophie, car comme dans la cuisine, pour reprendre Aristote, « là aussi il y a des dieux ».

Plus simplement, le jury a aussi relevé un relatif manque d'étonnement face au sujet. Certains candidats semblent penser que tous les concepts sont philosophiques du simple fait qu'ils constituent un sujet (par exemple « Le destin » ou « Le misanthrope ») ou que toutes les questions vont de soi (comme « L'instant de la décision est-il une folie ? » ou encore « Tous les hommes sont-ils égaux ? »). Or les candidats doivent avoir pour premier réflexe, qui, répétons-le, conditionne la réussite générale de l'épreuve, d'interroger la question et le caractère philosophique des termes.

Une fois le sujet choisi et appréhendé dans sa dimension philosophique, il s'agit d'élaborer un discours sur celui-ci, dans la réussite duquel la recherche de thèses et d'arguments pertinents, l'organisation du propos, et enfin la présentation orale jouent chacun successivement un rôle.

Le travail sur le sujet au cours de la préparation de l'épreuve – la part de *l'inventio* – consiste d'abord dans l'analyse des notions en présence. D'emblée, il faut rappeler que les définitions du dictionnaire ne sont que lexicographiques. Très utiles pour délimiter le sujet, vérifier que l'on n'a pas oublié un sens important, elles ne sauraient cependant se substituer à l'analyse conceptuelle. Il est *a fortiori* exclu que, parmi les sens présentés par le dictionnaire, le candidat en retienne arbitrairement un de préférence à d'autres, ce qui fut le cas par exemple avec « La contradiction ».

Le jury rappelle également que la maîtrise de la langue et des distinctions sémantiques est indispensable au travail de réflexion philosophique. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de sujets portant sur des sentiments ou émotions ou relevant de la philosophie morale au

sens le plus large du terme. « L'ennui », par exemple, ne saurait être confondu avec l'oisiveté pure et simple, ce que quelques connaissances historiques et sociologiques permettraient d'éviter. A l'inverse, le candidat qui a bien traité de « la honte » a su développer son analyse à partir de la spécification de cette notion parmi d'autres sentiments et attitudes voisins, tels l'infamie, l'opprobre ou le déshonneur. Dans ce travail préparatoire, distinguer un concept au sein d'une famille de notions distinctes bien que voisines, et ne pas seulement l'opposer à des concepts contraires s'avère très souvent utile.

Les candidats doivent garder présentes à l'esprit un certain nombre de questions simples lors de ce travail d'analyse. Ainsi, au sujet de « L'intuition », avant de déterminer, comme on a pu le faire, si celle-ci relève de l'entendement ou de la raison, il convient de se demander par exemple *de quoi* il est question – d'une faculté ou d'un acte de l'esprit ? – et *sur quoi* elle porte – sur des choses singulières, au sens où la perception visuelle peut être envisagée comme saisie intuitive d'un objet, ou bien sur des propositions, au sens où l'on aurait l'intuition que le tout est plus grand que la partie, ou bien sur autre chose encore ?

En outre, le travail conceptuel concerne aussi bien l'intension des notions, ou leur compréhension pour reprendre la terminologie de la *Logique* d'Arnauld et Nicole, que leur extension ou étendue. Autrement dit, il s'agit de déterminer aussi bien le contenu de la notion (« qu'est-ce que c'est d'être *F* ? ») que ce qui tombe sous la notion (« qui est un *F* ? »). Si on définit la substance comme ce qui peut exister par soi, on donne une ébauche de réponse à la question de savoir ce qu'est une substance mais il convient également de déterminer si quelque chose correspond à cette notion et quelles sont ces entités – s'il y en a plusieurs : des corps, des êtres vivants, des esprits, voire toutes ces choses à la fois ? Il ne faut pas perdre de vue l'existence de ces deux questions distinctes, y compris lorsque le sujet, ne comportant qu'une notion, invite naturellement à une pure analyse conceptuelle (par ex. « L'identité ») ou bien, à l'inverse, ne semble poser qu'une question d'extension. L'équilibre n'est pas toujours facile à observer cependant. Ainsi un candidat confronté à la question « Qui est citoyen ? » a bien saisi que la question, en apparence seulement extensionnelle, était indissociable d'une réflexion sur la citoyenneté. Cependant, cela l'a amené à reléguer au second plan la question de savoir *qui* est citoyen dans tel ou tel régime, ce qui aurait conduit à davantage réfléchir sur les conditions historiques concrètes d'exercice de la citoyenneté.

Lorsque l'énoncé du sujet se présente sous la forme d'une question ou d'un énoncé comportant plus d'une notion, le candidat doit particulièrement veiller à identifier la question posée. Il ne faut jamais dissocier les termes du sujet, ni s'attacher à une notion au détriment des autres. Dans « Suis-je maître de mes pensées ? », il n'est pas question de « ma pensée » et moins encore de « la pensée » en général, ainsi qu'un candidat l'a soutenu, employant indifféremment le pluriel et le singulier. Il aurait fallu saisir la différence entre les deux, en être conscient et la mettre au travail, au lieu d'en subir la tension ou de s'engager hors sujet. D'une manière générale, ramener l'inconnu au supposé connu conduit les candidats à rester extérieurs au sujet. De même, la présence dans un énoncé de « grands » concepts philosophiques ne doit pas pousser le candidat à se précipiter sur les lieux classiques de la tradition philosophique, ni dispenser d'une analyse de la formulation spécifique du sujet. « Choisit-on son corps ? », ce n'est pas « L'âme et le corps »; « Le sens du devoir » ce n'est pas « Le devoir moral » ou « L'impératif catégorique »; enfin « Sommes-nous responsables de nos opinions ? » ce n'est ni « La responsabilité morale » ni « La croyance ». Le jury a malheureusement pu retrouver dans des exposés de qualité ce même défaut d'une concentration exclusive sur des notions jugées centrales au détriment de l'attention à la question posée.

Analyser les termes du sujet, manifester son caractère problématique, tels sont donc les

premiers objectifs du candidat. Le deuxième aspect de *l'inventio* consiste à s'efforcer de construire une réponse argumentée à la question. C'est ici que les exemples et la culture proprement philosophique jouent leur rôle.

Le recours aux exemples, déjà évoqué, est en effet absolument indispensable. Ceux-ci ne doivent surtout pas être envisagés comme des ajouts destinés à orner après coup le propos, mais doivent au contraire avoir une valeur heuristique et constituer une garantie de rigueur et de clarté du propos. Il est impossible de développer une réflexion sur l'égoïsme sans partir de cas de conduites jugées égoïstes. Cette remarque s'applique tout autant lorsque le sujet est métaphysique. Afin de répondre à la question « Toutes les choses sont-elles singulières? », il convenait d'envisager des exemples d'entités singulières (une table, un être humain, une bactérie, etc.) et d'entités qui pourraient supposément ne pas l'être (ex. l'humanité, la circularité), s'il s'agit d'examiner l'opposition du nominalisme et du réalisme. Face à des intitulés très abstraits, on aura toujours intérêt à aller chercher les exemples les plus concrets. Pour une leçon sur « L'unité », on se gardera d'aller droit à la dialectique de l'unique et du singulier, ou aux relations d'opposition ou de complémentarité entre l'unité et le multiple, ainsi que cela a été proposé aux examinateurs. De telles abstractions tendent à obscurcir le propos plutôt qu'à l'éclairer. On aurait gagné dans ce cas à partir de la considération de cas particuliers : un organisme vivant, une armée, un atome ou une espèce animale, sont des unités, mais ils ne le sont pas de la même manière, et la saisie de cette différence conduit naturellement à s'interroger sur le statut ontologique de l'unité, sur la possibilité qu'il y ait des formes d'unité distinctes de l'unité numérique.

De bons exposés ont été malheureusement entravés par l'absence d'exemples. Ainsi, à la question « qu'est-ce qu'une bonne définition? », le candidat a répondu en envisageant de manière précise les limites du définissable, en interrogeant la valeur de connaissance des énoncés définitionnels et la possibilité qu'une définition ne soit pas l'expression d'une vérité analytique dépourvue de valeur de connaissance, mais celle d'un jugement synthétique – ou encore qu'elle ne se ramène pas à une définition nominale, mais constitue une définition réelle. Malheureusement ce propos est resté trop formel, suspendu en quelque sorte dans le vide, faute d'être assorti d'exemples, tel celui du substantif « or ». Dans un dictionnaire, on trouverait la définition : un métal jaune brillant, ductile, malléable et inoxydable. Mais il est également défini en chimie comme l'élément de nombre atomique 79. A partir de cet exemple (ou de n'importe quel autre), le candidat aurait pu se demander ce qui distingue ces deux définitions, en quoi l'une peut être meilleure que l'autre, etc., et par là donner corps aux distinctions posées dans son exposé. Les exemples assurent ainsi une fonction cruciale dans l'économie du discours.

Quant aux sources auxquelles les candidats peuvent les puiser, elles sont évidemment les plus diverses possibles. L'expérience quotidienne, l'observation personnelle sont importantes. Ainsi, dans un exposé réussi sur « La substance », une observation linguistique sur la différence entre la cire liquéfiée par la chaleur qui conserve son nom tandis que sa structure moléculaire est altérée et le bois qui devient poutre lorsqu'il est scié, sans changement interne, a servi à introduire l'idée que la notion de substance est une illusion linguistique. Mais la réflexion s'enrichit évidemment beaucoup d'exemples littéraires, historiques ou scientifiques, qui peuvent être empruntés aux autres disciplines du concours. A propos de « la violence », le candidat a su recourir de manière pertinente aux passages classiques de Sénèque et d'Augustin consacrés aux spectacles violents de l'arène. Mais il s'agit également de mettre à profit la culture générale. Ainsi, un candidat a su donner un ancrage empirique à son traitement du sujet « mon corps », en évoquant, à partir d'O. Sacks dans *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, la pathologie du « membre fantôme ».

Outre les exemples, l'argumentation se nourrit de la culture philosophique acquise par les candidats au cours de leurs années de formation. Précisons d'emblée que si le jury est sensible à celle-ci, il n'en est pas moins conscient de la difficulté à maîtriser les notions et les thèses des grands philosophes et ne fait d'aucune référence spécifique une condition nécessaire, ni surtout suffisante, du traitement réussi d'un sujet. Ainsi, pour répondre à la question « Qu'est-ce qu'un miracle? », le candidat a su retrouver certains éléments des conceptions de Spinoza (en évoquant l'idée de projection anthropomorphique) et de Hume (en retrouvant dans les réponses aux questions la rareté comme unique critère distinctif avec une connexion causale naturelle), sans pourtant citer expressément l'un ou l'autre.

En revanche le candidat ne doit pas être aveuglé par l'impératif de « placer » tel ou tel auteur, telle ou telle doctrine dans le corps de l'exposé. Surtout, il faut absolument éviter le simple usage en mention des philosophes. Ceux-ci ne doivent être évoqués que lorsque le candidat se sert d'une de leurs thèses, d'un de leurs concepts, de manière opératoire, c'est-à-dire en vue d'étayer ou d'approfondir le propos. Lévinas à propos d' « autrui », ou Derrida à propos de la « générosité », ont pu être évoqués en passant, comme si le candidat cherchait par ce biais à sauver quelque peu le propos. Or c'est l'effet inverse qui se produit. Le candidat doit toujours se demander si l'usage d'une référence philosophique contribue à l'argumentation ou s'il s'agit d'une pure et simple ornementation, auquel cas il vaut mieux s'en abstenir.

Penser n'est pas réciter des pensées. Pour autant, doit-on se fonder uniquement sur ses propres « idées », s'en tenir à des distinctions conceptuelles introduites et mises à l'épreuve sans le recours aux auteurs ? On le peut, évidemment. Aucune référence n'est incontournable. Mais le candidat devra alors être particulièrement vigilant à décoller du sol des banalités et opinions reçues, et à produire une réflexion véritablement philosophique. Plus simplement encore, le travail à partir des connaissances philosophiques permet notamment d'étayer ou d'infirmer une thèse par des arguments que le seul bon sens serait incapable de retrouver dans le temps extrêmement limité de la préparation. Traiter « La guerre » à l'aide de quelques exemples empruntés exclusivement à l'histoire contemporaine empêche le candidat d'envisager les conditions susceptibles de légitimer certaines guerres, voire la possibilité d'une telle légitimation, que la connaissance de Thucydide, Cicéron, Thomas d'Aquin ou Machiavel, entre autres, auraient rendues manifestes.

Si la plus grande part du travail préparatoire consiste dans l'analyse des notions, l'autre part essentielle dans la réussite d'un exposé réside dans la mise à jour de thèses étayées par des arguments et permettant de répondre de manière dialectisée à la problématique posée dans l'introduction. Cette part est étroitement liée à la construction et à l'organisation du propos, autrement dit à sa *dispositio*.

En général, les exposés s'articulaient en trois parties, clairement annoncées à la fin de l'introduction. Cette construction ne s'impose toutefois pas d'elle-même, rien n'interdisant *a priori* un plan comportant plus ou moins de trois parties, du moment qu'il présente des articulations clairement identifiables. Si, d'un point de vue purement formel, les exigences de découpage du propos ont bien été respectées par l'ensemble des candidats, les exposés les plus faibles ne présentaient néanmoins le plus souvent qu'un plan confus, dont la dynamique interne semblait hautement artificielle et plaquée sur le sujet. En premier lieu, il convient de rappeler que la première partie ne doit ni se résumer à une série de clichés empiriques, ni épuiser l'analyse de la ou des notions en jeu, ce qui a pour effet de rendre vaines les parties suivantes. Ensuite, il faut éviter de répéter sans cesse la même idée ou de reformuler à l'infini des banalités, mais au contraire développer celle-ci, l'analyser à partir d'exemples. Bien souvent, comme on peut s'y attendre, ce défaut de construction ne fait en réalité que redoubler une carence dans l'analyse. Les juxtapositions de thématiques ou de domaines (par exemple,

social, ontologique, éthique) ne constituent pas une construction et font obstacle à l'analyse. Il en va de même de la répartition des éléments d'un sujet en fonction des parties. A la question « Peut-on éduquer quelqu'un à être libre? », il a été répondu par un exposé dont le plan tendait à dissocier les différents aspects du sujet au lieu de les aborder conjointement, ce qui empêchait le candidat de problématiser la réponse à la question posée par le sujet. L'important est que le jury perçoive la progression du propos, les mauvaises notes s'expliquant souvent par cette redondance stérile du discours.

Les renversements purement formels ne constituent pas davantage un plan véritable. La dialectique repose certes sur la mise en opposition de thèses contraires sur un sujet donné. Cependant ces oppositions ne doivent pas donner le sentiment d'être arbitrairement déduites des impératifs de l'oral, mais relever au contraire d'une nécessité interne, ce qui suppose que le passage d'une thèse à la thèse opposée soit justifié, non le résultat d'un retournement arbitraire de point de vue. Certaines leçons ont su établir de telles transitions entre thèses contraires. Dans une leçon sur « L'instant », le candidat avait d'abord défendu la thèse de la continuité du temps, dans laquelle l'instant n'est qu'une limite abstraite, dépourvue de véritable consistance ontologique. Mais en s'appuyant sur l'évocation de la thèse cartésienne de la création continuée, ce premier point de vue a été dépassé, seul l'instant pouvant dans ce cas être investi d'une consistance ontologique. Loin d'être arbitraire, le renversement du pour au contre s'accompagnait ici d'un réel essai de justification.

Ajoutons que le jury a été frappé du fait que des plans fort similaires aient été proposés pour des sujets très divers. Les plus courantes de ces constructions stéréotypées ont été les deux triades : approche ontologique / épistémologique / pratique et le fait / la valeur / la notion dans son rapport à la liberté de l'homme. Mais ni le dépassement moral des questions métaphysiques, ni le cantonnement du fait au statut de simple prolégomène empirique du règne de la liberté ne s'imposent comme des passages obligés. Il n'existe aucun plan préfabriqué. Seule l'analyse des termes en jeu dans la formulation spécifique du sujet permet de développer un examen structuré et problématique.

Répétons qu'il convient de s'assurer qu'on est toujours dans le sujet, en prenant garde qu'on a, au moins une fois dans la conclusion, au mieux à la fin de chaque partie, *répondu à la question*. Ayant à traiter « L'homme libre est-il un homme seul? », le candidat a proposé un exposé sur la liberté chez Kant, Rousseau et Heidegger. Témoignant d'une réelle compréhension de chaque problématique, loin de la récitation superficielle, l'exposé a cependant longé le sujet plus qu'il ne l'a traité. On aurait préféré un questionnement sur les modes d'existence auxquels engage l'exercice de la liberté : choisir la voie de l'autonomie nous coupe-t-il du groupe ou de la communauté à laquelle nous appartenons? la liberté n'acquiert-elle au contraire son sens qu'à se déployer en collectivité? En somme, il aurait fallu répondre à la question. Il ne s'agit pas d'un cas isolé. On pourrait mentionner l'exposé d'une grande précision développé à partir de « Qu'est-ce qu'être maître de soi-même? ». En dépit d'un beau travail sur le concept de reconnaissance et d'une lecture fine de Rousseau, il n'a pas été apporté de réponse réelle à la question. Les candidats ne doivent pas avoir peur d'assumer une position, y compris une réponse sceptique argumentée, face aux questions posées par les sujets.

L'essentiel de la qualité d'un exposé dépend du travail d'analyse et de construction, mais les aspects proprement rhétoriques, *elocutio* et *actio*, ne doivent pas être pour autant négligés par les candidats. Ainsi les contraintes spécifiques de la prestation orale imposent la plus grande clarté dans l'annonce du plan et surtout dans l'articulation des parties du discours. Le candidat ne doit donc surtout pas hésiter à retracer les étapes de sa progression ni à indiquer le titre de ses parties. La conclusion a en particulier pour fonction principale de reprendre les

grandes lignes du propos. Cela permet de s'assurer d'une compréhension partagée par le jury.

Le candidat doit en outre s'exprimer dans un style soutenu, traduisant une réelle maîtrise de la langue. Cette prescription est heureusement suivie dans la grande majorité des cas.

Le dernier aspect de la prestation concerne l'élocution, la présentation de soi, autrement dit l'*actio*. S'il y a des formes d'assurance excessives et peu adaptées à l'exercice philosophique, le jury a été surpris à l'inverse par le fait que certains candidats se soient mis d'emblée en situation de faiblesse en donnant l'impression de manquer de motivation. Ce défaut est sans doute dû à la différence de pratique de ce type d'épreuve. Très simplement, nous rappelons que le candidat doit s'efforcer de s'exprimer à voix haute et intelligible, en regardant de temps en temps les membres du jury. Car si l'important est de convaincre par l'argumentation, il n'est pas pour autant interdit de plaire et persuader!

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Il est ici nécessaire de rappeler que la discussion n'a jamais pour but d'embarrasser les candidats. Trop souvent, les questions adressées semblent reçues comme autant de pièges ou de mises à l'épreuve. Or, les examinateurs ont deux visées principales. D'une part, il s'agit de se faire préciser le sens de certains développements que l'exposé n'a pas toujours permis de clarifier et compléter des points vagues ou laissés de côté sans justification. D'autre part, de donner au candidat l'occasion d'approfondir certaines idées lorsqu'il est apparu qu'il avait proposé des vues intéressantes sans pour autant aller très loin. Parfois les réponses aux questions portent leurs fruits, faisant ainsi remonter la note du candidat. Ce fut le cas avec « qu'est-ce qu'un miracle? » mais surtout avec « Y a-t-il un droit du plus fort? ». Parfois, à l'inverse, les candidats ont paru tétanisés par les questions qui leur étaient adressées, comme si chacune d'entre elles pointait une erreur et signifiait l'insuffisance de la prestation. Ainsi en a-t-il été par exemple sur le sujet « Qu'est-ce qu'un conflit de générations? », alors même qu'il s'agissait pour le jury de mettre le candidat sur la piste de développements de son intervention qui ne demandaient qu'à être exploités.

Il arrive aussi que la discussion amène le candidat à un raidissement dogmatique sur son exposé. Le jury attend au contraire du candidat des explicitations ou des développements, non qu'il affirme une parole d'autorité. Et le souci de justesse et de cohérence est davantage salué qu'un effort tous azimuts pour briller, au prix de l'intelligence du propos.

Il ne s'agit pas pour autant, par un défaut inverse, de chercher à être d'accord à tout prix avec les suggestions du jury. On se souvient d'une reprise au cours de laquelle le candidat a gratifié plusieurs fois le jury d'un « mais oui, c'est cela ». Le jury n'est jamais tout à fait sûr que ce soit cela ou autre chose ; très exactement, son objet n'est pas d'établir ceci plutôt que cela et d'obtenir à ce sujet l'assentiment du candidat. Il est de soumettre au candidat certaines idées nées à l'écoute de sa prestation, et d'entendre à ce propos son avis philosophiquement informé.

Répetons-le : les questions du jury sont là pour permettre au candidat d'améliorer son exposé, de le corriger ou, si le sujet a été manqué, de repartir à zéro. Il est donc inutile de se cantonner à la répétition de ce qui a déjà été dit. Le candidat doit tenter de suivre les pistes ouvertes par le jury et les explorer du mieux possible. Le rôle de la discussion est bel et bien pour celui-là une chance de nuancer ou d'enrichir son propos, de déployer sa capacité – éminemment philosophique – à entamer un dialogue avec les auditeurs que sont en premier lieu les membres du jury.

Plus généralement, des candidats ont à plusieurs reprises donné l'impression que l'épreuve orale de philosophie générale était de toute façon perdue pour eux. Il est toujours préférable d'examiner de près les termes du sujet et de poser les problèmes que l'on identifie plutôt que de développer un exposé sans y croire. Rappelons ici que l'épreuve de philosophie,

comme les autres épreuves, fait certes appel à des connaissances précises – ce dont la restriction du programme à un petit nombre de domaines doit persuader les candidats : il y a quelque chose à apprendre! Néanmoins, les candidats sont encore au début de leurs études supérieures, et il est exclu que le jury puisse attendre d'eux ce que l'on attendrait d'un candidat plus avancé dans son cursus. C'est dire, répétons-le, la part importante que joue la réflexion personnelle, tout comme le recours à des connaissances générales ou relevant d'autres disciplines que la philosophie.

Nous terminerons sur une note positive en évoquant quelques exemples de leçons réussies. Les meilleurs exposés, comme on pouvait s'y attendre, partaient d'une véritable analyse conceptuelle, développée tout au long de l'exposé, articulant un traitement des usages du ou des termes du sujet à des distinctions pertinentes, et faisant apparaître, à partir de là, un problème philosophique clair et bien identifié. Les exposés les mieux notés (notamment « Le tas et le tout », « Y a-t-il un droit du plus fort? », « L'amour de soi », « Le hasard », « L'écriture et la pensée », « La substance ») ne fourmillaient pas de références philosophiques, quand ils en avaient, mais parvenaient à conjuguer la simplicité de la formulation à la clarté du plan et de l'analyse.

Le candidat qui s'est confronté au « tas et au tout » a particulièrement bien su articuler des distinctions éclairantes à l'usage précis de concepts relevant de la logique, de la théorie des ensembles et de la méréologie (quantification, maximisation, inclusion) et formuler des questions directes au cœur du sujet (le tas n'est-il que l'approximation du tout ? que possède-t-il que le tout ne possède pas ? qu'est-ce qui fait l'unité de ces types de multiplicité ? etc.) en illustrant les analyses par des exemples simples, sans exclure des références philosophiques aussi bien classiques (Leibniz) que plus originales et inattendues (David Lewis). Précisons, s'il le faut, que l'exposé n'eût pas été moins apprécié du jury sans cette dernière référence à un métaphysicien contemporain, mais n'en saluons pas moins l'ouverture d'esprit de certains candidats.

Sur « L'amour de soi », le candidat partait du paradoxe de cette notion qui ne désignerait pas un authentique amour. Pour autant, était-il dit ensuite, il faut se méfier du déni de soi, et prendre garde que toutes les notions naissent deux fois, selon qu'elles trouvent leur origine chez les faibles ou chez les forts. Les faibles en effet s'accablent de culpabilité, se dénigrent et s'en veulent d'être idiots ; face à une telle tentation du néant, il peut être bon de s'aimer soi-même, car l'amour de soi délivre de l'anéantissement et de la culpabilité. Telle est la vertu des forts, leur vertu d'oubli : ils coïncident avec eux-mêmes et ne vivent plus dans le regret. On le voit, il n'est pas question ici de réciter platement Nietzsche. Important surtout les concepts rencontrés à sa lecture et retrouvés en situation pour être immédiatement mis au travail et réinventés dans la leçon.

La leçon sur « Le droit du plus fort » confirme le caractère décisif des qualités d'analyse et de la capacité à aborder une question de manière dialectique. Partant de l'opposition maîtrisée du couple *phusis* / *nomos*, le candidat a envisagé d'abord le droit comme arrachement à l'état de nature, impliquant une incompatibilité de la force et du droit, tout en évoquant les problèmes de l'esclavage et du droit de la guerre. Dans la seconde partie, appuyée sur Pascal et Weber, il montrait que le droit n'était en fait que la légitimation d'un rapport de force. La troisième partie apparaissait alors comme une radicalisation de la seconde, le candidat défendant l'idée selon laquelle c'est en réalité l'Etat lui-même qui institue les rapports de force à travers les systèmes juridiques. Cette prestation démontre que l'on peut réussir sans un bagage exceptionnel, car quelques ignorances au sujet de Rousseau apparues lors de la reprise n'ont rien enlevé à la compréhension de la logique des arguments rousseauistes manifestée dans le corps de l'exposé. Ce qui a particulièrement convaincu le

jury c'est la maîtrise de bout en bout du propos, une faculté de considérer le problème sous différents points de vue et de bien les défendre et les enchaîner, ainsi que de la présence d'esprit face aux questions ; autrement dit, un équilibre entre des qualités rhétoriques formelles et un sens des problèmes philosophiques.

Sujets

(Les sujets retenus figurent en tête.)

Jury 1

Catherine Larrère, Dimitri El Murr

Concept et métaphore / Quel est le bon nombre d'amis ?
L'harmonie / Tu aimeras ton prochain comme toi-même
L'écriture et la pensée / Société et religion
Le pardon / A-t-on besoin de spécialistes en politique ?
La vie est-elle une valeur ? / Le cosmopolitisme
La honte / Le sens commun
La franchise / « Nul n'est censé ignorer la loi »
L'instant de la décision est-il une folie ? / L'égoïsme
Choisit-on son corps ? / L'âge d'or
Penser le rien, est-ce ne rien penser ? / Le luxe
Qu'est-ce qu'un maître ? / L'ordre et le désordre
La nature est-elle sacrée ? / Le secret
L'esclavage / Le même et l'autre
L'éternité / L'idée de paix
La distinction / Qu'est-ce qu'un bon gouvernement ?
Vivre sa vie / La fin de l'histoire
Qu'est-ce que la vie bonne ? / La réalité du passé
Qu'est-ce qu'un exemple ? / La force de l'habitude
Le fini et l'infini / Faire la paix
La contradiction / Qu'est-ce qu'un cas de conscience ?
La nostalgie / Qu'est-ce qu'avoir un droit ?
Société et religion / Peut-on haïr la raison ?
L'absolu / Qu'est-ce qu'une nation ?
L'idée d'origine / La démocratie
Le tas et le tout / Mieux vaut subir que commettre l'injustice
Être malade / La négation
L'invisible / Tout est-il politique ?
Y a-t-il des interprétations fausses ? / L'autorité de la loi
L'avenir / Les causes et les raisons
Vouloir le mal / Y a-t-il des techniques de pensée ?
La mesure / Les philosophes doivent-ils être rois ?
Qu'est-ce qu'un tyran ? / L'être et la relation
Le misanthrope / Le vrai a-t-il une histoire ?
Qu'est-ce qu'une catastrophe ? / La politique est-elle l'affaire de tous ?
Le riche et le pauvre / Amour et amitié
Qu'est-ce qu'un peuple ? / Liberté et licence

Qu'est-ce qu'un monde ? / L'abus de pouvoir
 Tous les hommes sont-ils égaux ? / La colère
 L'ami du prince / La dérision
 L'amélioration des hommes peut-elle être considérée comme un objectif politique ? /
 Dieu est-il mortel ?
 La pitié / Qu'est-ce qu'un principe ?
 L'inattendu / Les droits de l'homme sont-ils les droits de la femme ?
 Tenir sa parole / Les âges de la vie
 Le sens du devoir / Tout est-il relatif ?
 La négation / La différence des sexes est-elle une question philosophique ?
 À qui devons-nous obéir ? / L'affirmation
 La vengeance / L'évidence
 Le savoir est-il libérateur ? / L'arbitraire
 L'illusion / La nature a-t-elle une histoire ?
 La répétition / L'athéisme
 La reconnaissance / La mort a-t-elle un sens ?
 La singularité / Y a-t-il des guerres justes ?
 Qu'est-ce qu'un idéaliste ? / Le hasard fait-il bien les choses ?
 Avons-nous une obligation envers les générations à venir ? / Le dogmatisme
 Le mien et le tien / L'enfance
 Le légitime et le légal / Qu'est-ce qu'une tradition ?
 Le destin / La politique est-elle l'affaire de tous ?
 « A quelque chose malheur est bon » / Qu'est-ce qu'un préjugé ?
 La mauvaise foi / L'homme est-il un animal ?
 Instruire et éduquer / Le plaisir est-il immoral ?
 La sympathie / Qu'est-ce qu'un sophiste ?
 Le hasard / Faut-il changer ses désirs plutôt que l'ordre du monde ?

Jury 2

Frédéric Fruteau de Laclos, Max Marcuzzi

L'artificiel / Pensez-vous que vous avez une âme ?
 Peut-on douter de tout ? / Le sens moral.
 Y a-t-il plusieurs morales ? / L'arbitraire.
 Y a-t-il un droit naturel ? / Le hasard.
 Toutes les opinions se valent-elles ? / La matière.
 L'autorité / Que veut dire « réel » ?
 Le sens de l'histoire / Qu'est-ce qu'apprendre ?
 La fin de l'histoire / L'indifférence.
 Être de son temps / Les objets de la pensée.
 La grandeur / Peut-on décider de croire ?
 Le monde des idées / Le commerce adoucit-il les mœurs ?
 Rester soi-même / Qu'est-ce qu'un système ?
 Les bons sentiments / Peut-on rester sceptique ?
 Le point de vue / La volonté peut-elle être générale ?
 La force de la croyance / Ici et maintenant
 La seconde nature / Peut-on penser sans concept ?
 L'actualité / Y a-t-il une sagesse populaire ?
 Le surnaturel / Qu'est-ce qu'une vertu ?

L'homme libre est-il un homme seul ? / Avoir un corps.
La religion / Seul le présent existe-t-il ?
La mémoire et l'histoire / Qu'est-ce que comprendre ?
La loi du plus fort / Quel est le sujet de la pensée ?
Le désir et la loi / Les apparences sont-elles toujours trompeuses ?
La volonté peut-elle être générale ? / Les objets de la pensée.
Qu'est-ce qu'un monde ? / Connaissance et croyance.
Qu'est-ce qu'un système ? / Le sens moral.
L'ami / Qu'est-ce qu'un concept ?
L'identité / Peut-on ne pas savoir ce que l'on fait ?
Toute vérité est-elle bonne à dire ? / Evolution et révolution.
Qu'est-ce qu'un peuple ? / Les limites de la raison.
La contingence du monde / Peut-on rire de tout ?
La rencontre / Y a-t-il des normes naturelles ?
L'idée de progrès / Y a-t-il des guerres justes ?
L'unité / Le sentiment d'injustice.
Pourquoi la critique ? / Le choix des moyens.
Qu'est-ce qu'une relation ? / La prudence.
Autrui est-il aimable ? / Le multiple.
Peut-on connaître le singulier ? / Le jeu.
Le réalisme / Peut-on comprendre ce qui est illogique ?
Je est un autre / Quel est l'objet de la métaphysique ?
L'infini / Le respect de la nature.
Penser est-il assimilable à un travail ? / La justice sociale.
La honte / Peut-on parler pour ne rien dire ?
L'idéal / Qu'est-ce qui est tragique ?
Rêver / Qu'est-ce qu'une crise ?
Le désenchantement / L'erreur est-elle humaine ?
Le genre / Peut-on renoncer au bonheur ?
La politique est-elle l'affaire de tous ? / L'enquête.
Le conflit ? / Qu'est-ce que percevoir ?
Qu'est-ce qu'un esprit libre ? / La pluralité des interprétations.
Suis-je maître de mes pensées ? / L'engagement politique.
Peut-on vouloir le mal ? / La contradiction.
L'amour de soi / Quand faut-il désobéir ?
L'apparence / Que suis-je ?
Qu'est-ce qu'être maître de soi-même ? / L'essentiel.
Qu'est-ce qu'un conflit de générations ? / L'idéologie.
Suis-je propriétaire de mon corps ? / La durée.
Qu'est-ce qu'un accident ? / Prendre son temps.
Le présent / Qu'est-ce qu'un caractère ?
La personne / Qu'est-ce que juger ?

Jury 3

Jean-Pascal Anfray, Gabrielle Radica

Pouvoir et savoir/ la jalousie
Peut-on douter de tout ? / La peur
Qui suis-je ? / Le mérite et les talents
Le possible et le réel / Tous les plaisirs se valent-ils ?
Peut-on décider de croire ? / L'esclavage
L'instant / Le féminisme
Mon corps / Conflit et démocratie
Liberté et déterminisme / Puis-je décider de croire ?
Sait-on toujours ce que l'on veut ? / L'universel
Peut-on vouloir le mal ? / Pluralité et unité
La contradiction / Le regret
L'individu / Que signifie la mort ?
Sommes-nous responsables de nos opinions ? / Exister
L'admiration / Qu'est-ce qu'un principe ?
Les animaux ont-ils des droits ? / Le changement
La raison d'Etat / Croire et savoir
L'intuition / L'utile et l'honnête
La violence / Qu'est-ce qu'un bon jugement ?
Le public et le privé / L'accident
La substance / Faire la paix
L'ennui / L'action et son contexte
Qu'est-ce qu'être un bon citoyen ? / L'erreur
L'égoïsme / Le genre et l'espèce
La culture est-elle une question politique ? / L'a priori
La générosité / La partie et le tout
Qu'est-ce qu'une bonne délibération ? / La vérité
Qu'est-ce que la souveraineté ? / Analyse et synthèse
Plaisirs, honneurs, richesses / Peut-on être sceptique de bonne foi ?
Le sujet / Du passé pouvons-nous faire table rase ?
La sensation / Les moyens et les fins
L'illusion / Le sens de la justice
La loi peut-elle être injuste ? / Distinguer
La guerre / La spontanéité
Qu'est-ce qu'être cohérent ? / Le mépris
Peut-on éduquer quelqu'un à être libre ? / Concept et image
Y a-t-il un droit du plus fort ? / L'optimisme
L'enfance / Le compromis
Prévoir / La politesse
Le dualisme / Le courage
La honte / Certitude et vérité
L'expérience du temps / L'indifférence
La tempérance / Les leçons de l'expérience
Vertu et perfection / « Aux armes citoyens ! »
L'acte et la puissance / L'objet du désir
Toutes les choses sont-elles singulières ? / L'involontaire

L'abstraction / Les droits de l'homme
Y a-t-il plusieurs sortes de vérité ? / Le droit de propriété
L'habitude / L'idée de monde
Qui est citoyen ? / Le témoignage
Qu'est-ce qu'un miracle ? / Le toucher
Liberté et société / Est-il vrai que nous ne nous tenons jamais au temps présent ?
La reconnaissance / La famille est-elle une institution politique ?
Le mensonge / Qu'est-ce qu'une inégalité ?
Qu'est-ce qu'une bonne définition ? / Le bien-être
Qui est citoyen ? / Le jeu
Le ressentiment / Conscience et existence
Autrui / L'idée de révolution
L'exception / En quoi le bien d'autrui m'importe-t-il ?